



N.REF : JJG/CB
DC N° 12.022

DECISION

***Concernant la fixation des tarifs
du Garden Tennis de ROYAN***

==°==°==°==

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2011, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 28 septembre 2011 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N° 11/1712 en date du 29 septembre 2011, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Bernard GIRAUD, rendu exécutoire le 30 septembre 2011, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision DC N°10/186 en date du 19 novembre 2010 concernant la fixation des tarifs du Garden Tennis de ROYAN et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 24 novembre 2010,

D E C I D E

- De fixer les tarifs du Garden Tennis, comme suit :

Tarifs 2011

Tarifs 2012

ABONNEMENTS

Membres du ROC TENNIS

- Abonnement annuel (9h – 19h)	200,00 €	205,00 €
- Abonnement annuel « éco » (13h – 17 h)	140,00 €	143,50 €
- Abonnement hors saison (9h – 19h)	180,00 €	184,50 €
- Abonnement hors saison « éco »	120,00 €	123,00 €
- Couple année	300,00 €	307,50 €
- Couple année « éco »	180,00 €	184,50 €

	<u>Tarifs 2011</u>	<u>Tarifs 2012</u>
<u>Usagers non membres du ROC TENNIS</u>		
- Abonnement annuel (9h – 19h)	250,00 €	256,00 €
- Abonnement annuel « éco » (13h – 17h)	190,00 €	195,00 €
- Abonnement hors saison (9h – 19 h)	230,00 €	236,00 €
- Abonnement hors saison « éco »	170,00 €	174,00 €
- Couple année	375,00 €	384,00 €
- Couple année « éco »	285,00 €	292,00 €

Amicalistes

- Amicale du Personnel Communal
de la Ville de ROYAN et Amicale de la
Communauté d'Agglomération
ROYAN Atlantique (C.A.R.A .)

* Adulte	121,50 €	150,00 €
* Couple	195,00 €	240,00 €

LOCATIONS

Saison

- court Heures Pleines (9h/12h-16h/19h)	15,00 €	15,00 €
- joueur Heures Pleines (9h/12h-16h/19h)	7,50 €	7,50 €
- joueur double Heures Pleines (9h/12h-16h/19h)	3,75 €	3,75 €

Hors saison

- court Heures Pleines (9h/12h-16h/19h)	12,50 €	12,50 €
- joueur Heures Pleines (9h/12h-16h/19h)	6,25 €	6,25 €
- joueur double Heures Pleines (9h/12h-16h/19h)	3,60 €	3,60 €

Hors saison « courts extérieurs » & « Heures creuses »

- court	10,00 €	10,00 €
- joueur	5,00 €	5,00 €
- joueur double	2,50 €	2,50 €
- passage 2 heures	9,00 €	9,00 €

Location mairie

1,75 €	2,50 €
--------	--------

FORFAITS

* 10 parties	70,00 €	70,00 €
* 15 parties	95,00 €	97,50 €

- D'encaisser la recette correspondante au compte 70632 –Fonction 4141 du Budget Communal.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 11 avril 2012

Fait à ROYAN, le 10 avril 2012
Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD